

Aménagement numérique de la Loire-Atlantique

Le FTTH pour tous

**Comité de concertation
France Très haut débit
7 octobre 2015**

Le SDTAN révisé en décembre 2014

→ **Ambition : un département 100% FTTH**

Maîtriser l'avenir numérique du département

Veiller à l'équilibre territorial

→ **Un département attractif mais une géographie plurielle**

Fort dégroupage (> 92%)

Fort intérêt des opérateurs aménageurs

Nouvelle modélisation FTTH départementale

269 000 hors ZC

375 M€ de construction hors ZC

→ **Lignes directrices**

Projet piloté par le Département sur le long terme

Association des partenaires

Efficacité de mise en œuvre

Optimiser l'impact budgétaire

Les scénarii FTTH étudiés depuis 2012

→ **Etudes initiales du SDTAN en 2012** (Tactis)

Schéma de déploiement en 2013 (O'Malley Consulting)

Expertise juridico-financière en 2014 (expertise Tactis-Bot-Calia)

Modes de gouvernance

- ✓ MOA directe Département
- ✓ Syndicat mixte
- ✓ SPL
- ✓ Régie autonome

Modes de contractualisation

- ✓ Marchés de travaux / DSP affermage / marchés services
- ✓ DSP concessive
- ✓ Marché global

Scénarii en accord avec les lignes directrices

Les scénarii FTTH étudiés depuis 2012

Focus DSP concessive / marché CREM

→ DSP concessive

Fort subventionnement nécessaire (80 % des investissements de premier établissement)

Recettes de commercialisation pour le délégataire

→ Marché CREM

Fort investissement mais similaire à celui de la DSP à 25 ans

Recettes de commercialisation pour la régie (ré-investissement)

→ Choix des élus en décembre 2014

Création d'une régie personnalisée

Recours au marché public global

Lancement de la 1^{ère} phase 2016-2020

Le projet opérationnel 2013-2020

Réduire la fracture numérique : montée en débit 2013-2016

- 150 sous-répartiteurs, 35 000 lignes environ, 27 M€
- Dimensionnement en vue du FTTH (89% des liens de collecte réutilisables à terme, 23% sur la 1^{ère} phase)

1^{ère} phase FTTH 2016-2020

→ TRANCHE FERME : 94 900 prises FTTH/FTTE

- Equilibre territorial (polarités)
- Continuité métropolitaine
- Solidarité territoriale

95 M€ coûts de déploiement (hors raccordements, collecte)

- ### → TRANCHE CONDITIONNELLE : sites stratégiques (hors tranche ferme)
- 9,8 M€ coûts de déploiement

Mise en œuvre du Plan France Très haut débit

Période 2013 – 2020

MED : 35 000 prises

FTTH : 95 000 prises



En 2020 :

**88% du département en THD
Intervention SDTAN sur 50%
de la zone publique**

- Zone AMII
- ZA SRO
- SR MED



Origine du fond de plan :
© 2014 PLAN FRANCE HAUTES
© 2014 PLAN DE LOIRE
Origine des données topographiques :
© O'MALLEY CONSULTING



© Copyright 2014 O'MALLEY CONSULTING

Financement du Plan France Très haut débit

Le soutien sollicité auprès du FSN

<i>Composantes / estimations</i>	<i>Coût global</i>	<i>Part FSN</i>
Montée en débit FTTN (19 270 lignes)	15 021 164 € 12 012 036 € (éligibles FSN)	4 206 615 €
BLOM 94 900 prises FTTH-FTTE	95 554 090 €	23 725 634 €
Raccordements 47 460 (50% à 10 ans, base 450 € coût moyen)	21 357 000 €	3 910 704 €
Inclusion numérique (subvention satellite 4 000 locaux)	1 600 000 €	600 000 €
Etudes	950 000 €	300 000 €
<i>CONDITIONNELLE</i> Transport anticipé BLOM phase ultérieure (220 établissements isolés + 10 ZAE potentiellement)	11 708 588 € MAXIMUM	4 100 348 € MAXIMUM
<i>CONDITIONNELLE</i> Collecte optique NRA-NRO (suivant capacités LFO)	13 461 030 € MAXIMUM	4 714 053 € MAXIMUM
TOTAL avec collecte	159,5 M€	42,1 M€
TOTAL sans collecte	146 M€	37,4 M€

Précisions apportées suite au comité du 15 juillet 2015

La stratégie de moyen / long terme

2013-2016 Montée en débit

- 35 000 lignes, 150 SR
- 27 M€

2016-2020 1^{ère} phase FTTH

- 94 900 prises FTTH/FTTE
- 95 M€ coûts de déploiement

2021-2025 2^è phase FTTH (perspective)

- 70 000 prises FTTH/FTTE
- 90 M€ coûts de déploiement

2026-2030 3^è phase FTTH (perspective)

FTTH hors ZC : 35%	FTTH avec ZC : 75 %
FTTH hors ZC : 65%	FTTH avec ZC : 85 %
FTTH hors ZC : 100%	FTTH avec ZC : 100 %

Articulation des phases suivantes avec le marché CREM de la PHASE 1

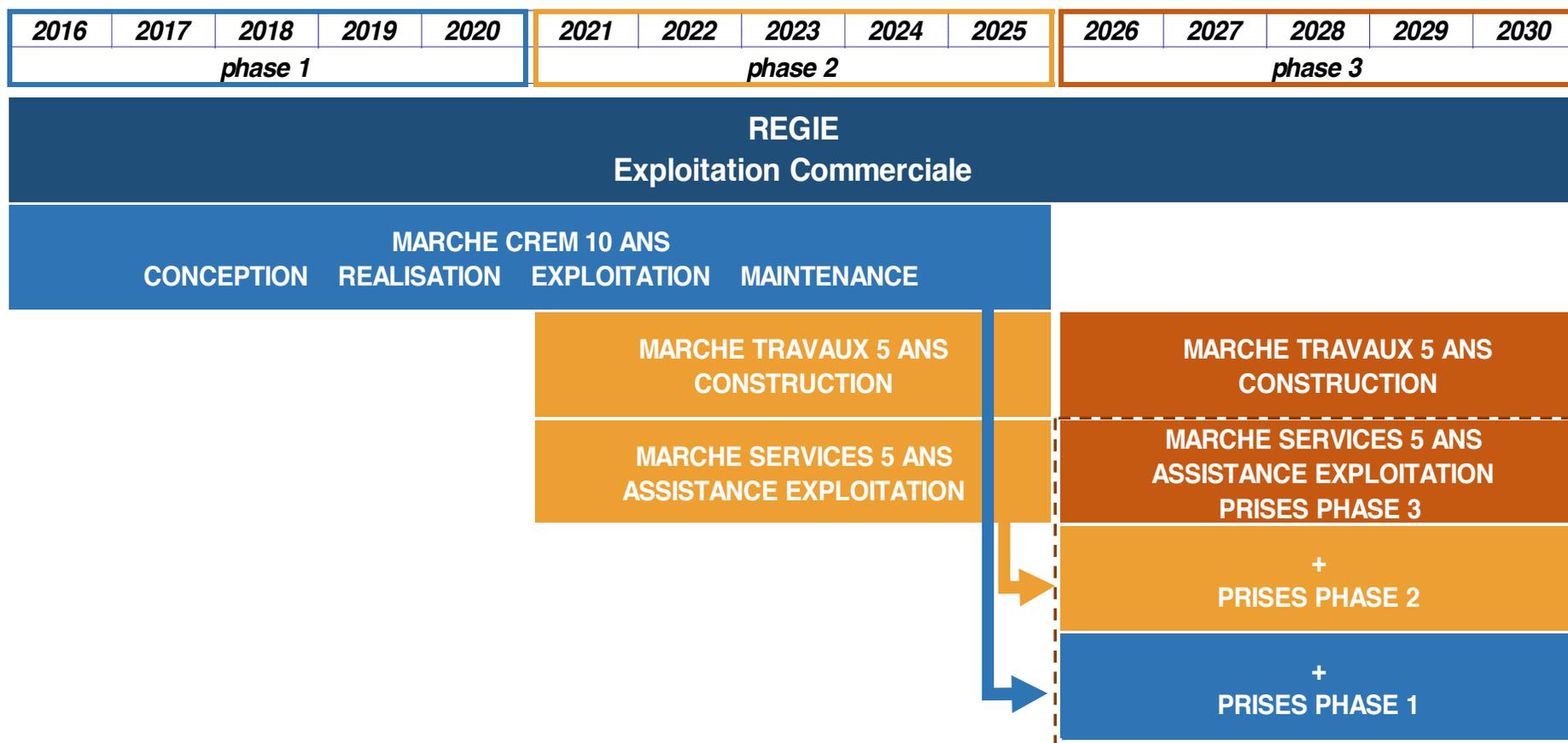
La régie opérateur est l'exploitant du RIP départemental

Scénario cible : continuité du recours au marché public

- **La régie bénéficie du transfert de compétence et d'outils prévus dans le marché CREM**
- **La régie se structure pour assurer pleinement son rôle d'exploitant du réseau (8 salariés en 2016, 12 salariés en 2017...)**
- **La régie passe les marchés des phases 2 et 3 :**
 - ✓ marché de travaux pour la construction de la PHASE 2
 - ✓ marché de service d'assistance exploitation/maintenance pour la PHASE 2
 - ✓ marché de travaux pour la construction de la PHASE 3
 - ✓ marché de service d'assistance exploitation/maintenance pour l'ensemble du RIP départemental

Phases ultérieures : la régie est structurée et exploite le RIP

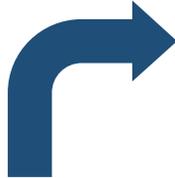
LOIRE-ATLANTIQUE NUMERIQUE : EXPLOITANT TECHNIQUE ET COMMERCIAL DU RIP DEPARTEMENTAL





LOIRE-ATLANTIQUE NUMERIQUE
Régie
opérateur

Acquisition de
compétences
et outils



COMPETENCES
PILOTAGE, CONCEPTION, CONSTRUCTION,
EXPLOITATION COMMERCIALE ET TECHNIQUE,
MAINTENANCE, OPERATEUR IMMEUBLE



Mise en œuvre
référentiels et
outils

CONTRAT
Marché CREM
Phase 1

SI
commercial et
technique

CONTRATS
Marchés de travaux
Marchés d'assistance à
l'exploitation, MOE,FAI



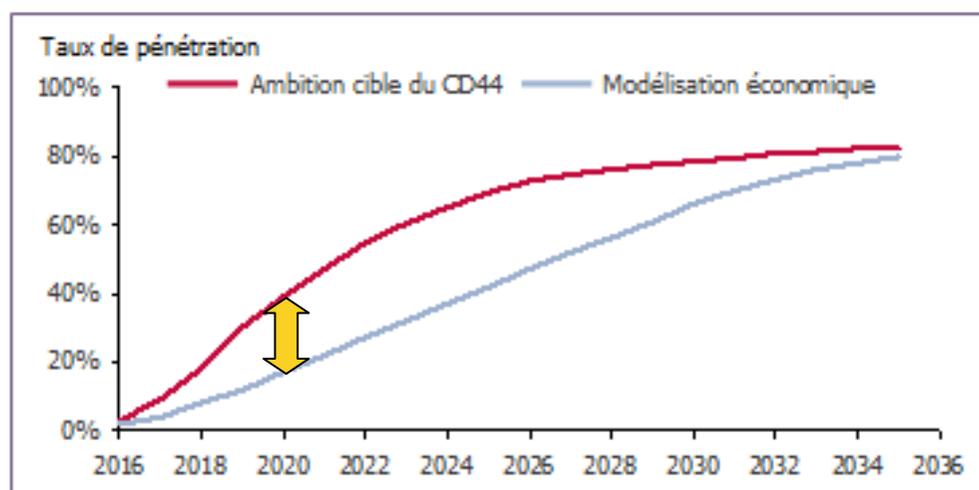
FAI



L'ambition commerciale et les objectifs de performance du marché CREM

→ Un rythme de déploiement soutenu : 95 000 prises en 5 ans

→ Une courbe de pénétration ambitieuse mais réaliste (base ARCEP)



	à 5 ans	à 10 ans
Taux de pénétration cible	39%	69%
Nombre de lignes commercialisées cible	22 574	65 500

→ Une politique de commercialisation dynamique

→ Capacité d'investissement phase 2 dès 2020

L'ambition commerciale et les objectifs de performance du marché CREM

NON PUBLIC

Articulation entre initiatives publiques

Syndicat mixte Gigalis

SCoRAN révisée approuvée en juillet 2015

- Longue concertation entre acteurs publics
- Evolution nécessaire des missions de Gigalis en lien avec les projets départementaux
- Protocole d'accord sur l'aménagement numérique signé avec la Région Pays de la Loire

Statuts du syndicat révisés en juillet 2015

- Centre de ressources régional
- Promotion des services et usages
- Aménagement numérique en cohérence avec les RIP
- « ... selon un principe de subsidiarité aux interventions des départements, tout en tenant compte des initiatives des opérateurs privés. »

L'implication des EPCI dans le projet

Une concertation permanente

EPCI dans le comité de pilotage du SDTAN

- 2012 : COPIL d'approbation du SDTAN (initial)
- 2013 : 2 rencontres avec chaque EPCI (20)
 - Finalisation du programme de montée en débit
 - Initialisation de l'étude FTTH
- 2014 : 1 rencontre avec chaque EPCI (20)
 - Concertation sur l'impact territorial du projet FTTH 2016-2020
 - Modalités de montage du projet
- 2014 : COPIL de révision du SDTAN
- 2015 : 1 rencontre avec chaque EPCI (20)
 - Nouvelle modélisation FTTH 2016-2020
 - Ajustements périmètre du projet FTTH
 - Modalités de financement

L'implication des EPCI dans le projet

Partenaires privilégiés et co-financeurs

→ **Mobilisation financière des EPCI via le dispositif de soutien aux territoires**

Souplesse du pilotage du projet

Péréquation départementale

→ **Financement des raccordements finaux**

Financement de la part résiduelle après déduction des autres financements (FSN, Région, FAI-usager)

3 M€ de part EPCI estimés à 5 ans

Tranche du marché affermie 2016 : 47 460 raccordements

→ **Financement de la tranche conditionnelle du marché CREM**

Principalement des ZA

9,8 M€ estimés

L'implication des EPCI dans le projet

Relais locaux indispensables au succès du réseau

Contractualisation avec chaque EPCI début 2016

→ **Principes de co-financement**

→ **Facilitateur des déploiements**

Autorisations diverses

Prise en compte du projet dans les politiques publiques et projets d'urbanisme et d'aménagements

Relations avec les bailleurs sociaux et syndics

→ **Promotion du RIP auprès des usagers et acteurs locaux**

→ **Instances prévues**

Collège d'EPCI dans l'instance stratégique mise en place aux côtés de la régie (Etat, Région, EPCI, Sydela, institutions)

Comité de suivi opérationnel (2/an) Département/régie-EPCI

Maîtrise d'ouvrage sur la montée en débit

→ Succès de l'opération

70 mises en service effectives (80 autres SR en cours)

Expérimentation nationale avec Orange, compléments à l'étude

Opération terminée fin 2016

→ Montage efficace de l'opération 2013-2016

4 conventions Département-Sydela établies en 2013 & 2014

Partage de la propriété (2/3 – 1/3)

→ Transfert de la propriété des infrastructures à la régie Loire-Atlantique Numérique

Cession possible aux termes de la convention relative à la propriété et à la gestion des biens, opportune à l'issue des travaux de montée en débit

Des échanges préparatoires Département-Sydela programmés fin 2015 dans le cadre de la concertation sur le projet FTTH

Merci pour votre attention.